

Vous souhaitez inscrire votre enfant aux activités sportives pour les vacances :

- 1- Fournir un dossier d'inscription complet sauf si le dossier a déjà été fourni
- 2- Remplir et rendre cette fiche d'inscription avec **le paiement pour valider l'inscription** auprès du service des sports

**Permanences pour les inscriptions :**

**Au siège : 1 rue Robert Legraverend à La Ferté-Gaucher :**  
Lundi-mercredi-vendredi de 9h à 12h  
Mardi de 14h à 17h

**Jeudi : pas de permanences**

**Ou directement au bassin mobile, rue du stade à Rebaix**

**Identité des participants**

Nom/Prénom:.....Date de naissance.....

Nom/Prénom:.....Date de naissance.....

Nom/Prénom:.....Date de naissance.....

Nom/Prénom:.....Date de naissance.....

✓ Semaines 6-13 ans	Tarif de la semaine	
Du 06/07 au 10/07	85€ CC/ 100€ hors CC	
Du 13/07 au 17/07	85€ CC/ 100€ hors CC	
Du 20/07 au 24/07	85€ CC/ 100€ hors CC	
Du 27/07 au 31/07	85€ CC/ 100€ hors CC	

**Montant : Nombre de participants .....X .....€**

**Soit un montant total de : .....€**

**Tarifs :**

Habitants CC2M : 85€ / Habitants hors CC2M : 100€ par enfant pour la semaine (places limitées).  
Règlement par : Chèque à l'ordre du Trésor Public, espèces, chèques vacances.

Plannings : \*A titre indicatif sous réserve de modification

**Temps d'accueil à partir de 9h30 jusqu'à 10h**  
**Retour aux familles à partir de 16h30 jusqu'à 17h**

SEM 1		Lundi 6 juillet	Mardi 7 juillet	Mercredi 8 juillet	Jeudi 9 juillet	Vendredi 10 juillet
Villeneuve sur Bellot (gymnase du collège)	matin	Jeux collectifs	Basket	PISCINE/JEUX TRAD GD JEU	Tennis de table	Labymaïs
	après-midi	Athlétisme	Cardiogoal		Disc golf	
SEM 2		Lundi 13 juillet	Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Jeudi 16 juillet	Vendredi 17 juillet
Rebais (gymnase du collège)	matin	Jeux collectifs		PISCINE/JEUX TRAD GD JEU	Tchoukball	Laser game/bowling
	après-midi	Floorball			Ultimate	
SEM 3		Lundi 20 juillet	Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Jeudi 23 juillet	Vendredi 24 juillet
La Ferté-Gaucher (gymnase Petitfrère)	matin	Jeux collectifs	Thèque	PISCINE/JEUX TRAD GD JEU	DBL ball	Vélo rail
	après-midi	Tir à l'arc	Course d'orientation		Football	
SEM 4		Lundi 27 juillet	Mardi 28 juillet	Mercredi 29 juillet	Jeudi 30 juillet	Vendredi 31 juillet
Choisy en Brie (stade La Payenne)	matin	Jeux collectifs	Disc golf	PISCINE/JEUX TRAD GD JEU	Ultimate	Accrobranches Chenoise
	après-midi	Escrime	Tir à l'arc		Thèque	

#### Article 1

Dans le cadre des ateliers sportifs, les enfants et adolescents participeront à une semaine composée de diverses activités physiques sportives ou de loisirs et d'une activité extérieure différente par semaine. L'encadrement sera assuré par des éducateurs diplômés de la CC2M, du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77, des animateurs BAFA et par des intervenants extérieurs.

La CC2M se réserve le droit de modifier ses programmes d'activités si elle le juge nécessaire, ceci afin de préserver l'intégrité physique et morale des participants.

#### Article 2

Un participant ne pourra prendre part à plus de deux semaines d'activités. Toutefois, si vous désirez que votre enfant participe à des semaines supplémentaires il sera inscrit sur une liste complémentaire et vous pourrez être rappelé par la suite pour compléter un créneau de libre.

#### Article 3

L'âge des participants doit être entre 6 ans révolus à 13 ans (année de naissance).

#### Article 4

Les familles devront munir leur(s) enfant(s) d'une tenue de sport adaptée ainsi que de rechange et une bouteille d'eau. Prévoir un pique-nique pour la pause méridienne ; le goûter sera fourni par la CC2M. Selon la période et les activités proposées, une casquette, un maillot de bain avec serviette et de la crème solaire peuvent être nécessaire.

#### Article 5

Les parents doivent accompagner, déposer et venir les récupérer les enfants à l'endroit indiqué sur le programme où se déroule l'activité. Ils doivent également signaler leur présence auprès de l'éducateur sportif dès leur arrivée et les prévenir de tout changement concernant les conditions du retour de l'enfant.

Il est recommandé aux parents de respecter les horaires de début et de fin des animations et de ne pas laisser seul l'enfant si l'éducateur n'est pas sur place.

#### Article 6

Les encadrants disposent d'une trousse de premiers secours. En revanche, aucun médicament ne sera administré aux enfants.

En cas d'urgence, le personnel encadrant contacte les représentants légaux, et selon la gravité, fait appel aux secours (SAMU, Pompiers).

#### Article 7

Documents à fournir :

- Le dossier d'inscription avec les documents demandés (sauf si dossier 2025/2026 déjà fourni)
- La fiche d'inscription dûment remplie avec le règlement total des semaines choisies **pour valider l'inscription**
- Le livret de famille ou une pièce justificative de l'âge de l'enfant
- Une photocopie du certificat médical ou le questionnaire médical (sur demande)

#### Article 8

Les règlements doivent s'effectuer par chèque (sur présentation d'une pièce d'identité), coupons sport, chèques vacances ou en numéraire lors de la remise du dossier d'inscription, au service Sports de la Communauté de Communes des 2 Morin : 1 rue Robert Legraverend 77320 La Ferté Gaucher ou à la piscine de Bellot.

Seules les absences sur présentation d'un certificat médical seront remboursées à hauteur de 1/5<sup>ème</sup> du tarif par journées excusées.

#### Article 9

Tout comportement jugé déplorable par les éducateurs / animateurs sportifs pourra faire l'objet d'un renvoi sans remboursement.